

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LANGESSE**

Compte – rendu - Séance ordinaire du 30 septembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le trente septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 17 septembre 2021

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Alice CORCELLE, Céline BOURSIER, Philippe COLMADIN, Cyrille PRESSOIR et Francis ESNAULT.

Absente excusée : Mme Marie LOSKOFF donne pouvoir à Mme Alice CORCELLE

Secrétaire de séance : Mme Alice CORCELLE

Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 8 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

=> 2 POINTS SONT A AJOUTER A L'ORDRE DU JOUR

- **Actualisation du règlement du cimetière communal accepté à l'unanimité des présents**
- **Bilan de la gestion financière de la commune transmis par le Trésorier. Celui-ci attire l'attention du Conseil Municipal sur des abattements de la taxe d'habitation votés en 1975 par la collectivité. Etant donné que toutes les délibérations concernant la taxe d'habitation seront caduques en 2023, les membres présents décident de ne pas lever les abattements instaurés antérieurement.**
- **Approbation du rapport d'assainissement 2020 de la CDCG**
- **Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CDCG**
- **Attribution d'une subvention à la SHOL**
- **Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de l'aide aux communes à faible population pour :**
 - ✓ Achat et l'installation d'un défibrillateur
 - ✓ Création d'un site cinéraire dans le cimetière
- **Dénomination des rues et numérotation des habitations/terrains**

- **QUESTIONS DIVERSES**

- **Point financier : versement des subventions sollicitées pour l'acquisition du photocopieur et la création de la réserve incendie du bourg. Attribution des soutiens financiers pour la création de la réserve incendie LD Les Cailloutis**

- Prévoir le démoussage du toit de la partie neuve de la Mairie
- Le jury départemental du Comité de fleurissement, suite à son dernier passage courant juillet 2021, a attribué à notre commune, le panneau départemental « village fleuri » du Loiret
- Validation des 2 installations de défense incendie fixée le 14 octobre prochain avec le SDIS45
- Une réunion est programmée sur le futur transfert de l'eau potable le 5 octobre prochain au siège du SIAEP à Boismorand
- Etat de la digue de l'étang du bourg supportant la RD57 ; rencontre prévue avec les services de l'Etat et du Département
- Mme le Maire a demandé aux services du SPANC de la CDCG une attention particulière sur les dispositifs d'assainissement non collectif dans le bourg dont le rejet s'effectue dans l'étang du bourg. Une réactualisation des diagnostics sera effectuée en 2022 et il sera rappelé les obligations à chacun des propriétaires
- Bilan des Journées Européennes du Patrimoine
- Mme le Maire déplore le comportement non respectueux des propriétaires d'un terrain au lieu-dit Les Médecins envers les habitants qui subissent des nuisances sonores nocturnes répétées. Un courrier a été adressé à la personne concernée et copie a été transmise à la Gendarmerie

La séance est levée à 20h55.

Le Maire,
Nadège CORCELLE

